

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE SEANCE
21 septembre 2024

DATE DE CONVOCATION
15 septembre 2024

DATE D’AFFICHAGE
23 septembre 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE	33
PRESENTS	19
PROCURATION(S)	13
VOTANTS	32

Le maire certifie que la présente délibération a été télétransmise en Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité

Certifiée conforme et exécutoire.
Notifiée aux intéressés.

Le Maire

Le **VINGT-ET-UN** DE L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE à 09H30 :

Le Conseil municipal de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s'est assemblé en séance publique dans la salle du Conseil, sous la présidence de :

Monsieur Marc-Antoine JAMET, Maire

Étaient présents : MM. COQUELET, LEGO, AVOLLÉ, BALUT, GHOUL, AÏT BABA, LECERF, NDIAYE, GODEFROY, GRESSENT.

Mmes ROUSSELIN, DORDAIN, DESLANDES, ALTUNTAS, DEBOISSY, BATAILLE, LEFEBVRE, VINCENT.

formant la majorité des Membres en exercice.

Étaient excusés : MM. MARC, COPLO, GUILLON, GASSA, SABIRI et Mmes DUVALLET, BENAMARA, LOUBASSOU, TERNISIEN, DELIENCOURT, GÜTH, MANTSOUAKA-MASSALA.

Étaient absents : M. THIERY.

Avaient donné pouvoir : Mme DUVALLET à M. JAMET, Mme BENAMARA à M. AVOLLÉ, Mme LOUBASSOU à M. COQUELET, M. MARC à M. NDIAYE, M. COPLO à M. BALUT, Mme POUHÉ à Mme ALTUNTAS, Mme TERNISIEN à M. GHOUL, M. GUILLON à Mme LEFEBVRE, Mme DELIENCOURT à Mme DESLANDES, M. GASSA à Mme DORDAIN, Mme GÜTH à Mme BATAILLE, M. SABIRI à M. AIT BABA, Mme MANTSOUAKA-MASSALA à Mme ROUSSELIN.

M. Baptiste GODEFROY

est nommé Secrétaire à l'ouverture de la séance.

Assistaient à la séance :

Fonctionnaires : MM. TRISTANT, TOUTAIN, AURIERES, EL OUERDIGHI et Mmes ECHARD-GOUBERT, BOULANGER, ROSSIGNOL, GALLÉ-TESSONNEAU, JEZ, LEFEBVRE, ZAPPIA,

Délibération N°20

PROJET DE VEGETALISATION ET RENATURATION - PLACE DES CHALANDS ET RUE GRANDE - VALIDATION DES PROJETS ET DE LEURS MODALITÉS DE FINANCEMENT

Mme Anne-Cécile Vincent expose au Conseil municipal :

Dans la continuité du plan de végétalisation des cours d'école ou encore de la renaturation du Square de la Commune, la municipalité souhaite poursuivre sa politique de verdissement des espaces publics.

Ainsi, 2 appels à projet portés par 2 financeurs différents ont été identifiés comme source de financement de ce type d'opération. Le premier, « Désimperméabiliser et végétaliser les espaces publics », est porté par le Département de l'Eure. Le second, « Renaturation des villes et des villages », est porté par l'État au titre du « fonds vert ». Ainsi, il est proposé de solliciter ces 2 institutions afin d'accompagner la réalisation des 2 projets de naturation.

La végétalisation de la partie basse de la place des Chalands :

La place des chalands a fait l'objet d'une requalification il y a plus de quinze ans. Si l'aménagement de cette place a reconfiguré le germe de ville, les normes et philosophies passées donnaient moins d'importance à la végétalisation de l'espace public.

Il est ainsi proposé dans un premier temps à la désimperméabilisation 700 m² de bitume de la place, qui constitue un îlot de chaleur pendant la période estivale. Un diagnostic et une étude préalable à la conception seront réalisés, selon le cahier des charges du fonds verts. Ensuite, des travaux de végétalisation seront entrepris avec des plantations, des créations de massifs et un engazonnement.

Le coût prévisionnel de ces travaux de végétalisation de la place des chalands s'élève à **130 621,62 € HT**. Le plan de financement prévoit de solliciter une subvention du département à hauteur de **39 186,48 €** soit **30%** du coût total du projet de végétalisation (hors étude), ainsi qu'une subvention de l'Etat dans le cadre du fonds vert à hauteur de **39 186,48 €** soit **30%** du coût total du projet de végétalisation.

La végétalisation de la rue Grande - Escalier gauche de la Rotonde :

Dans le cadre des travaux d'aménagement du bâtiment et avec la végétalisation de la toiture, cette opération vient compléter la volonté de renaturation d'espaces situés en plein centre-ville.

Ainsi pour poursuivre la végétalisation des espaces publics, ce projet consiste en la création d'une zone d'espace vert avec la démolition de la dalle béton et de l'escalier extérieur gauche du bâtiment.

La suite des travaux sera la mise en place d'un paillage naturel, plantation d'arbustes, de plantes grimpantes ainsi que des plantes de terre de bruyère en hauteur.

Le coût prévisionnel de la végétalisation de l'escalier gauche de la Rotonde s'élève à 40 622,74€ HT. Le plan de financement prévoit de solliciter une subvention du département à hauteur de 12 186,82€ soit 30% du coût total, ainsi qu'une subvention de l'Etat dans le cadre du fonds vert à hauteur de 10 155,69€ HT soit 25% du coût total du projet.

Sur la base de ces éléments, le Conseil municipal

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité

- **VALIDE** les deux projets présentés au titre du Conseil Départemental et du Fonds Vert ainsi que leurs modalités de financement

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure en application de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Et ont les membres signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CONFORME
Marc-Antoine JAMET



A handwritten signature in black ink, reading 'Marc-Antoine Jamet'. The signature is written over a horizontal line that is part of a larger signature structure.